



PLACE DU MANUSCRIT 7071 DE VIENNE ET DES AUTRES “ PAPIERS PATIN ” DANS L’HISTORIOGRAPHIE VANINIENNE

Didier Foucault

► **To cite this version:**

Didier Foucault. PLACE DU MANUSCRIT 7071 DE VIENNE ET DES AUTRES “ PAPIERS PATIN ” DANS L’HISTORIOGRAPHIE VANINIENNE . La lettre clandestine, 2014. <hal-01587248>

HAL Id: hal-01587248

<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-01587248>

Submitted on 13 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier Foucault

FRAMESPA (UMR 5136 CNRS/Université de Toulouse II-Le Mirail)

**PLACE DU MANUSCRIT 7071 DE VIENNE
ET DES AUTRES « PAPIERS PATIN »
DANS L'HISTORIOGRAPHIE VANINIENNE**

La Lettre clandestine, 2014, p. 221- 239.

Au fil de ses nombreuses conversations avec des savants de son temps, Guy Patin a recueilli, avec une délectation mal dissimulée, une foule d'informations se rapportant à des penseurs à réputation pour le moins sulfureuse, parmi lesquels les Italiens se taillent une place de choix. Quel intérêt accorder à ces notices éparses parmi les « papiers Patin » dispersés en différents points d'Europe, notamment ceux de l'Österreichische Nationalbibliothek de Vienne¹ ? Tel est l'objet de cette communication qui, sans prétendre à l'exhaustivité, se consacrera à l'un des plus scandaleux d'entre eux, Giulio Cesare Vanini², en tentant de suivre les apports des manuscrits du médecin parisien à l'historiographie vaninienne, à partir du moment où elle a commencé à s'élaborer au début du XVIII^e siècle.

L'édition des *Naudæana et Patiniana* (1701/1703) à la lumière du manuscrit de Vienne

C'est, en effet, autour de 1700 que divers auteurs ont eu le souci de se pencher avec un certain sérieux sur la vie et l'œuvre du philosophe italien³. Ils rompaient, en cela, avec une apologétique sans nuances qui, au siècle précédent, avait pour seul but de stigmatiser le « prince des libertins » (François Garasse), l'« aigle des athées » (Marin Mersenne), pour rappeler à ceux qui suivraient la voie de son impiété radicale quelle fin ignominieuse il eut sur le bûcher à Toulouse en 1619.

Sur quels matériaux ces pionniers des recherches vaniniennes pouvaient-ils s'appuyer alors ?

Les archives – aujourd'hui encore bien parcimonieuses – qui, en Italie, en Angleterre ou en France, gardent quelques traces de cette brève existence de trente-quatre ans, étaient inaccessibles : elles ne s'ouvrirent aux chercheurs qu'au milieu du XIX^e siècle. Restaient deux types de sources :

- Les deux livres édités de son vivant par Vanini : l'*Amphitheatrum æternæ providentiæ* (Lyon, 1615) et le *De admirandis naturæ reginæ deæque mortalium arcanis* (Paris, 1616). Outre leur contenu philosophique, ils recèlent, çà et là, des anecdotes biographiques possédant une réelle valeur documentaire.

¹ Cod. Palat. 7071 ; voir la transcription intégrale des extraits consacrés à Vanini en annexe 1 de cet article. La copie de ce recueil, conservée dans le même dépôt sous la cote : ms.7039, n'a pas été consultée (René Pintard considère qu'elle n'a « pas d'intérêt » ; *La Mothe le Vayer, Gassendi, Gui Patin*, Paris, s. d., p. 49), pas plus que le manuscrit de la Münchener Stadtbibliothek (Munich), cod. gall. 93. René Pintard (*op. cit.*, p. 53) affirme que ce dernier est « à peu près identique » au manuscrit 77 de la Stadtbibliothek de Wiesbaden qui, lui, a été vu. Les légères variantes signalées par Pintard ne concernent pas les trois extraits se rapportant à Vanini. À la Bibliothèque nationale de France (BnF), ont été consultés les manuscrits suivants : Fonds français, 9730, 24464 et nouvelles acquisitions 1666.

² Quelques publications récentes consacrées à Vanini : Jean-Pierre Cavaillé, Didier Foucault (éd.), « Vanini », *Kairos*, n° 12, 1998 ; J.-P. Cavaillé, *Dis/simulations*, Paris, Honoré Champion, 2002 ; D. Foucault, *Un philosophe libertin dans l'Europe baroque, Giulio Cesare Vanini*, Paris, Honoré Champion, 2003 ; Francesco Paolo Raimondi, *Giulio Cesare Vanini nell'Europa del Seicento*, Pisa-Roma, Istituti editoriali e poligrafici internazionali, 2005 ; Giulio Cesare Vanini, *Tutte le opere*, a cura di Francesco Paolo Raimondi e Mario Carparelli, Milano, Casa editrice Bompiani, 2010 (édition latine et traduction italienne des œuvres du philosophe).

³ Pour une présentation plus détaillée de ce contexte historiographique, voir : D. Foucault, « Bayle, Arpe, Durand et Vanini. Enjeux de la réhabilitation d'un philosophe athée à l'aube des Lumières », in David Durand, *La vie et les sentiments de Lucilio Vanini*, Paris, Les Amis de Paris-Zanzibar, 2001 (réédition du livre paru à Rotterdam, Gaspar Fritsch, 1717).

- Divers récits publiés au lendemain du supplice toulousain⁴ ou rapportés par les adversaires des libertins dans les pamphlets publiés peu après, principalement à l'occasion du procès de Théophile de Viau⁵...

Au total : un ensemble bien maigre et bien lacunaire, de nature à valoriser toute information inédite. Dans un tel corpus, quelle place – et quelle valeur – accorder aux textes extraits des copies circulant après la mort de Patin ? Surtout quand, en 1701, parurent à Paris, chez Florentin et Pierre Desaulne, les *Naudæana et Patiniana ou Singularitez remarquables prises des conversations de Mess. Naudé & Patin*, suivie d'une « seconde Edition revuë, corrigée & augmentée d'Additions au Naudæana qui ne sont point dans l'Edition de Paris », chez François vander Plaats, Amsterdam, 1703, à laquelle Pierre Bayle a apporté sa contribution. Il y a, en effet, dans ces livres qui dévoilaient au grand public une part des richesses des « papiers Patin », deux notices consacrées au philosophe Italien. L'une figure dans le *Naudæana* :

CREMONIN cacheoit finement son jeu en Italie : *nihil habebat pietatis, & tamen pius haberi volebat*. Une de ses maximes étoit : *intus ut libet ; foris ut moris est*. Il y en a bien en Italie qui n'en croyent pas plus que Cremonin. Machiavel & lui étoient à deux de jeu, & Epicure, Lucrece, Cardan, Castellanus, Pomponace, Bembe, & tous ceux qui ont écrit de l'Immortalité de l'Âme. Pline a été un des chefs. Vanini en son Amphitheatre dit : que c'est la grande Secte que celle des Athées, qui est grossie de la plûpart des Princes *utriusque ordinis*, & d'un grand nombre de sçavans anciens, comme Polybe, Ciceron, Cesar, Juvenal, Horace, Socrate, Homere, Euripide, Virgile, &c⁶.

L'autre, est classée dans le *Patiniana* :

JULIUS CESAR VANNINUS est un Auteur qui fût brûlé à Toulouse l'an 1619. Il étoit de Naples ou il y a encore une famille du nom de *Vannini* : ce miserable étoit las de vivre & enragé de mourir, parcequ'il étoit gueux ou au moins parcequ'il n'avoit pas autant d'argent qu'il en vouloit. Il faisoit le sçavant & ne l'étoit point. Tout son Livre *de Arcanis naturæ Dialogi* est dérobé de *Scaliger in Cardanum*, de Fracastor, de Pomponace. Je vous assure que cela est très-vrai, car je l'ai moi-même vérifié. On dit qu'il écrivit au Pape Paul V. que si on ne lui donnoit un bon Benefice capable de le nourrir & de l'entretenir, il s'en alloit dans trois mois renverser toute la Religion Chrétienne. Je connois un homme d'honneur qui a vû cette Lettre, dans laquelle il y avoit plusieurs autres sottises, & même des choses horribles. Il a prêché à Paris en Italien en divers endroits. Il est mort Martyr de l'Atheisme : *Julius Cesar Vanninus de admirands [sic] Naturæ Reginae deaque mortalium arcanis libri quatuor. Lutetia Parisiorum apud Adrianum Perier 1616. in octavo fol. 130*. Ce Livre fut imprimé à Paris sans aucune difficulté, & approuvé avec éloge par deux Cordeliers Docteurs de la Faculté. Quand on lui dit de demander pardon à Dieu, au Roy & à la Justice : il répondit, qu'il ne croyoit pas qu'il y eut de Dieu, qu'il n'avoit jamais offensé le Roy, & qu'il donnoit la Justice au Diable, s'il y en avoit. En l'année 1660. les Libraires de Hollande voulurent imprimer ce Livre de Vanninus, mais le Magistrat l'empêcha par ses défenses, disant que la Doctrine en étoit tres-pernicieuse. *Audivi ab Hollando quodam circa id tempus*⁷.

⁴ Sur les publications qui ont relaté la mort de Vanini peu après son supplice, voir l'édition critique de ces textes in Didier Foucault, « La première biographie de Vanini », *La Lettre clandestine*, n°4, 1995, p. 30-37 (p. 493-507 de l'édition des quatre premiers numéros en un volume) et « Documents toulousains sur le supplice de Vanini », *ibidem*, n°5, 1996, p. 15-31.

⁵ On retiendra surtout : François Garasse, *La doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, Paris, Sébastien Chapelet, 1623 (nouvelle édition présentée par Jean Salem, Paris, Les Belles Lettres/Encre marine, 2009). En dépit de sa grossièreté polémique, ce pamphlet, qui n'épargne pas Vanini, rapporte des informations recueillies par l'auteur auprès de personnes ayant côtoyé l'Italien.

⁶ Pages 116-117 de la première édition ; p. 56-57 de la seconde.

⁷ Pages 31-33 de la première édition ; p. 51-53 de la seconde.

Sur le strict plan éditorial, deux remarques principales se dégagent de l'examen de ces textes et de leur confrontation avec les épreuves manuscrites du livre soumises au censeur royal, le président Cousin, et conservées à la Bibliothèque nationale de France⁸ : d'une part, les deux passages consacrés à Vanini n'ont pas été censurés⁹ ; de l'autre, la seconde édition des *Naudæana et Patiniana* est, dans les parties étudiées ici, conforme à l'édition *princeps* et n'a subi aucune correction ni addition.

En revanche, quand on rapporte ces extraits à l'ensemble du corpus manuscrit de Patin, la sélection imprimée soulève d'autres points d'érudition qui méritent attention.

En premier lieu, le texte se rapportant à Cremonini, d'une incontestable tonalité naudéenne, ne figure dans aucun autre recueil que celui des épreuves des *Naudæana et Patiniana*. Ce qui confirme que l'ouvrage a été composé à partir d'un manuscrit autographe du médecin – ou d'une de ses copies perdues – et qu'en dépit de leur richesse, les papiers connus à ce jour ne semblent pas épuiser la matière des originaux.

Par ailleurs, la notice consacrée à Vanini dans le *Patiniana* apparaît, dans le manuscrit de Vienne¹⁰, comme se rapportant à Naudé. Il faut, sans guère de doute, suivre cette dernière indication, l'éditeur de 1701 ayant opéré en divers autres endroits de semblables permutations... Toutefois, il n'est pas exclu que Patin ait ajouté les remarques finales ! En effet, l'on sait que ce dernier complétait les propos de ses interlocuteurs par des précisions sur les œuvres évoquées dans leurs entretiens. Or, non seulement à partir de « Julius Cesar Vaninus... » la dernière partie du texte imprimé ne figure pas dans le manuscrit de Vienne, mais encore, du fait de l'anecdote signalant une tentative de republication du *De admirandis* en Hollande en 1660, elle n'est pas de Naudé (décédé en 1653). Patin (mort en 1673) pourrait en revanche être son auteur, à moins que ce ne soit un complément apocryphe des éditeurs !

Enfin, si l'on apprécie la qualité des informations rapportées, on peut souligner que Naudé (et/ou Patin) a lu attentivement le philosophe italien et a été le premiers à y repérer les nombreux emprunts faits à Cardan *via* Scaliger, Pomponazzi ou Fracastor ; bref à établir une filiation directe entre sa philosophie et tout ce courant, réputé « averroïste » (on parle plutôt aujourd'hui d'« aristotélisme radical ») que Renan a appelé l'« école de Padoue ». Quant à l'affirmation selon laquelle Vanini se serait fait fort de « renverser toute la religion chrétienne », il faut la prendre avec précaution, même si elle est attestée ici par un « homme d'honneur ». Certes, des documents incontestables confirment que Vanini a entrepris des démarches auprès du pape quand il vivait à Londres pour obtenir le pardon de l'Église après sa conversion à l'anglicanisme ; on a cependant du mal à imaginer que ce moine apostat, qui s'apprêtait à trahir ses hôtes britanniques, pouvait se permettre ce genre d'audace auprès de celui qui tenait son sort entre les mains ! À l'exemple du signalement de membres de la famille de Vanini vivant à Naples, de tels propos ont probablement été tenus par Naudé après son séjour à Rome auprès du cardinal Bagni. Il n'est pas exclu que l'ombre du philosophe impie planait encore sur la Curie et que des anecdotes plus ou moins déformées y étaient colportées à son sujet. Les répliques de Vanini lors de l'amende honorable avant son supplice posent moins de problèmes. Elles étaient largement connues en France. Aux canards et histoires tragiques qui les ont diffusées dès 1619, se sont ajoutées leurs

⁸ BnF, nlls. acq. fr., Ms 1666, f°40-41 pour l'extrait du *Patiniana* ; f°125 pour celui du *Naudæana*.

⁹ Les passages soulignés en rouge sur le manuscrit ont été censurés dans la version imprimée. On n'en trouve pas dans les notices publiées concernant Vanini. Signalons que le texte du *Patiniana* comporte deux ajouts marginaux, attribuables à une main postérieure à l'examen. Ils n'ont donc pas été mis sous presse. Ainsi, après la liste des auteurs « dérobés » par Vanini pour son *De admirandis*, est-il mentionné : « ajouter de Fernel et de Cardan » (f°40). Ou bien, à propos de l'approbation du livre par la Sorbonne il est noté : « Le P. Mersenne, dans une de ses [lettres] qui est parmi celles du socinien Martin Ruarus, se trompe dans le fait, qu'il dit que Vanini ne montra que 2 livres de ses dialogues à un Cordelier Docte de la Sorbonne et qu'en ayant obtenu l'approbation il en a ajouté un 3^e » (f°41). Signalons qu'un autre texte évoquant Vanini dans ces épreuves manuscrites des *Naudæana et Patiniana* (p. 102) a subi, lui, la censure en 1701. Il figure dans le manuscrit de Vienne (ma 7170, p. 72) et est reproduit en annexe 1-b. C'est plus la tonalité irréligieuse de ses considérations sur l'immortalité de l'âme qui a été sanctionnée que la brève évocation de Vanini qu'il contient.

¹⁰ Ms 7071, p. 27 (voir annexe 1-a).

reprises par plusieurs historiens des affaires du temps, ainsi que le récit tardif d'un témoin de la scène, l'historien toulousain Barthélemy de Gramont, dont le père était un juge de Vanini¹¹.

Les *Naudæana et Patiniana* s'inscrivent dans une période de relatif regain d'intérêt pour Vanini. L'*Apologia*, publiée par Arpe en 1712¹², fait ainsi référence à l'édition de 1701 ainsi que d'une information absente du texte édité et qui figure tant dans le manuscrit de Vienne que dans celui de Wiesbaden : à savoir, les deux cents écus de gages donnés à Vanini comme aumônier du régiment des Suisses que commandait François de Bassompierre¹³, le dédicataire du *De admirandis*. Arpe connaît également les lettres de Patin qui avaient alors eu plusieurs éditions. David Durand, auteur de *La vie et les sentiments de Lucilio Vanini*, publié à Rotterdam en 1717 et largement tourné contre les timides tentatives de réhabilitations du philosophe italien par Arpe et Pierre Bayle, fait, lui aussi, quelques allusions à la première édition des *Naudæana et Patiniana*.

L'apport négligé du manuscrit de Vienne étudié par René Pintard

En fait, les deux premières décennies du XVIII^e siècle signent l'arrêt de l'intérêt porté aux textes de Patin pour mieux connaître Vanini et, plus largement, à Vanini lui-même. Une longue période historiographique de quasi oubli du philosophe italien s'ouvre alors et se prolongera pendant un bon siècle. Voltaire, comme le chevalier de Jaucourt, dans l'*Encyclopédie*, ne se reconnaissent aucune filiation avec cette pensée obscure, encombrée de références scolastiques et ésotériques, considérées comme proprement délirantes : s'ils déplorent le supplice de l'Italien – c'est le moins qu'on pouvait attendre d'eux – c'est uniquement dans le but de discréditer l'intolérance de l'Église et non point pour défendre la mémoire d'un malheureux dérangé mentalement¹⁴ ! Seul, Sade semble encore prendre au sérieux le philosophe en donnant, au côté de Spinoza, une place de choix à ses livres dans la formation philosophique de Juliette. Singulière ironie de l'histoire des idées : la condamnation à l'oubli, que les dévots du parlement de Toulouse avaient prononcée contre Vanini en faisant brûler son cadavre et en dispersant ses cendres au vent – mais que les libertins érudits des générations suivantes avaient tenté de conjurer –, semblait prendre effet après ce verdict sans appel des Lumières !

Ce n'est qu'à partir des années 1840, dans le sillage de Victor Cousin, des érudits toulousains mais aussi de partisans de l'unité italienne soucieux de trouver des racines à leur anticléricalisme dans les grandes victimes de l'obscurantisme du passé, que les études vaniniennes prennent un nouvel essor. Priorité est alors donnée aux archives. À Toulouse, à Naples et à Londres, elles commencent à livrer des documents qui éclairent bien des aspects méconnus de la vie de cet aventurier : un regain d'intérêt pour Vanini dans un contexte de recherches fiévreuses qui marquent une pause à la Belle Époque, mais non pour les notices de Patin, totalement négligées par les spécialistes.

Il faut attendre 1943 et la thèse de René Pintard sur le *Libertinage érudit*, pour que cet insatiable chercheur qui, de surcroît, a consacré une partie de sa thèse complémentaire à l'étude des manuscrits de Patin, fasse surgir, presque subrepticement, plusieurs informations inconnues, en déclarant, à propos du médecin : « sur Vanini, il est très abondant »¹⁵.

¹¹ Gabriel Barthélemy de Gramont, *Historiarum Galliae ab excessu Henrici IV libri XVIII*, Toulouse, 1643, p. 180-181, 209-212.

¹² Friedrich Arpe, *Apologia pro Jul. Caesar Vanino Neapolitano*, Cosmopoli [en fait : Rotterdam], Typis Philaleithis, 1712.

¹³ Vienne, ms 7071, p. 335 (annexe 1-e) ; Wiesbaden, ms 77, p. 225 (cette notice, portant le n° 233, reprend l'essentiel de celle du manuscrit de Vienne mais dans une copie assez libre qui omet plusieurs détails comme l'allusion à Guyet).

¹⁴ Sur la position des philosophes des Lumières à l'égard de Vanini, voir : D. Foucault, « Diderot, Vanini, le courage socratique et le jugement de la postérité », *Anabases*, 2011, p. 121-129. Diderot, pour sa part, n'a certainement pas lu Vanini ; en revanche il admire son courage devant le bourreau.

¹⁵ *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle* (1943), Genève-Paris, Slatkine, 1983, p. 316.

Il exploite par exemple la notice consacrée à Jacob Badoer, collectée par Patin auprès de l'avocat Claude Chrestien¹⁶, en affirmant : « C'est Vanini, semble-t-il, qui recueille le dernier soupir de cet intrigant si suspect d'athéisme »¹⁷. Les liens entre les deux hommes n'avaient jamais été révélés. Vanini, qui a vécu au moins deux ans à Venise, a pu y rencontrer Jacob Badoer. Il n'a cependant pu y écouter ses dernières paroles, puisque Badoer est encore vivant lorsqu'il quitte la Sérénissime au début de 1612 ! S'il a eu effectivement connaissance des circonstances de l'agonie de cet *intrepido*, ce ne peut être que par des voies indirectes ; par exemple en fréquentant les nombreux Italiens de la cour du Louvre, comme son ami le Cavalier Marin.

René Pintard est le premier également à signaler la rencontre de Vanini et de Guy Patin¹⁸. Il s'appuie pour cela sur deux textes. Le premier est le manuscrit de Vienne, où il est fait mention d'entretiens avec l'Italien en compagnie de François Guyet¹⁹. Le second est une lettre inédite de Patin au médecin Adam Steuart, conservée à la Bibliothèque interuniversitaire de santé-médecine de Paris²⁰. Cette information est précieuse car elle élargit le cercle de personnes fréquentées dans la capitale par le philosophe, toutefois son attribution à Patin laisse perplexe.

Deux arguments plaident contre cette hypothèse.

- Le premier est d'ordre biographique. Patin est né en 1601, Guyet en 1575. Vanini a vécu à Paris entre 1614 et 1616 ou 1617. Le futur doyen de la Faculté de médecine était encore un collégien mal dégrossi et dévot, qui avait entre 13 et 16 ans ; le second entra dans la quarantaine. Quels liens pouvaient avoir l'adolescent avec l'érudit d'âge mûr, sans grandes convictions religieuses et bien introduit dans les cénacles savants de la capitale ? À ne s'en tenir qu'au manuscrit de Vienne, un doute légitime surgit sur l'attribution à Patin de cette évocation de Vanini. D'autant qu'un autre nom vient rapidement à l'esprit : celui de Nicolas Bourbon. En effet, ce vieil humaniste était un proche de Guyet et l'on sait qu'il deviendra vers 1638 un familier de Patin, qui notera nombre de *Borboniana* dans ses papiers. Que ces deux vénérables savants aient eu l'occasion de se lier suffisamment avec le mécréant pour aborder en toute confiance des sujets délicats et lui proférer des avertissements de prudence, cela se conçoit plus aisément qu'une familiarité entre trois personnes aussi différentes que Vanini, Guyet et le jeune Patin.

- Le second argument renvoie à d'autres copies des « papiers Patin ». Le manuscrit de Wiesbaden comporte une version légèrement résumée de la notice de celui de Vienne²¹. Or, il s'agit, dans ce cas d'un texte authentifié comme une version des *Borboniana*²².

Il serait tentant de s'en tenir à cette hypothèse, si un autre document, autographe cette fois, ne la contredisait en confirmant que Patin a réellement eu des contacts directs avec l'Italien. S'adressant à Adam Steuart (ou Stewart), un calviniste écossais de l'université de Leyde, et faisant références à un de ses traités polémiques – *Ignorantia elenchi Maresiana* – contre un autre théologien protestant installé aux Provinces-Unies, le Français Samuel Desmarets (Maresius), Patin lui signale qu'il a pris pour deux personnes différentes « Lucilio, italien, athée » et Vanini, alors qu'il s'agit du même homme²³. Il profite de cette occasion pour lui donner le titre des deux livres de ce dernier (en notant qu'ils sont lus avec avidité par des « personnes curieuses »), lui fournir des détails sur son supplice à Toulouse en 1619 et lui indiquer que *La doctrine curieuse* du « loyoliste » Garasse contient beaucoup d'informations à son sujet. Patin ajoute quelques considérations

¹⁶ Vienne, ms 7071, p. 116-117. Voir annexe 1-c.

¹⁷ R. Pintard, *Le libertinage...*, *op. cit.*, p. 21.

¹⁸ *Ibidem*, p. 167 et note p. 601.

¹⁹ Vienne, ms 7071, p. 335-336. Voir annexe 1-e.

²⁰ Bibliothèque interuniversitaire de santé-médecine (Paris), Ms 2007, Correspondance de Guy Patin, (1601-1672), 5^e lettre, 26 décembre 1653, f^o25. Il s'agit du brouillon de la lettre. Voir annexe 2.

²¹ Wiesbaden, ms 77, n^o 233, p. 225-228.

²² Voir l'analyse que fait R. Pintard à son sujet (et à celui du manuscrit quasiment identique de Munich), in *La Mothe Le Vayer...*, *op. cit.*, p. 53-54.

²³ Le faux nom, Pompeo Usciglio, sous lequel Giulio Cesare Vanini vivait à Toulouse (et sous lequel il a été condamné par le parlement), a été rapidement transformé en Lucilio, que l'on a ensuite pris pour son véritable prénom.

surprenantes à propos d'un troisième livre en préparation et au contenu « encore plus pestilentiel » que les deux autres. On sait que des papiers furent trouvés chez l'Italien mais, comme l'accusation n'en a pas fait cas et que l'arrêt de la condamnation ne mentionne pas l'autodafé des minutes du procès ou d'autres écrits, ce passage ne semble guère fiable. Enfin et surtout – et là encore, René Pintard a saisi l'importance du texte –, le médecin parisien glisse incidemment : « C'était un vaurien de Napolitain, que je me rappelle avoir vu, avec qui j'ai conversé à Paris et qui crachai ouvertement le plus parfait athéisme, qu'il ne voulut jamais renier à Toulouse ».

Que conclure ? Il semble difficile d'exclure tout contact entre le collégien Patin et Vanini mais, dans le même temps, la teneur de la notice du manuscrit de Vienne et les manuscrits des *Borboniana* incitent à attribuer celle-ci à Bourbon... Ne faudrait-il alors dissocier les deux textes et admettre que, dans des circonstances indépendantes, l'Italien aurait été en relation avec les deux hommes et avec Guyet²⁴ ?

S'appuyant sur les documents de Vienne et de Wiesbaden, Pintard note également des traits de physionomie qui complètent le portrait du philosophe : « C'estoit un grand homme pasle et maigre grand nez, teste chauve »²⁵.

Même limités, dans le contexte de la pénurie des sources que doivent surmonter les biographes de Vanini, les apports de Pintard ne sont pas négligeables. Est-ce à cause de la difficulté de se hasarder dans le maquis des notes de fin de volume²⁶ ? De fait, l'importance signalée depuis 1943 des manuscrits de Vienne et de Wiesbaden est passée inaperçue dans le petit noyau de spécialistes de Vanini qui, dans les années 1950-1980, ont continué à lui consacrer des travaux²⁷.

Pour un examen de l'ensemble du corpus des « papiers Patin » se rapportant à Vanini

Cette négligence est d'autant plus regrettable que le manuscrit de Vienne et, au-delà, les autres papiers du médecin dispersés dans différentes bibliothèques, comportent une série de données factuelles que ne peuvent passer sous silence les biographes de Vanini. Le but de cette dernière

²⁴ Telle est l'hypothèse, qu'après divers échanges, Jean-Pierre Cavallé (que je remercie ici pour son aide amicale) et moi-même considérons comme la plus probable. En tout cas, si l'on se réfère aux jugements assez sévères portés sur Vanini, Bourbon peut être en être l'auteur. Dans le *Borboniana* conservé à la BnF sous le titre *Mémoire curieux attribué à Guy Patin*, l'on peut lire : « La Religion chrestienne est la Regle de l'esprit humain : puisque nous sommes nais chrestiens, nous ne saurions moins faire que d'y vivre et d'y mourir ; mais quand on y vient là, il faut humilier son esprit : car ces choses revelees et ces grands mysteres ne se peuvent comprendre par raison humaine naturelle : je ne puis assez m'estonner de ces miserables ou fous ou enragez de vivre, qui se laissent si fort emporter à leurs opinions qu'ils se font Brusler pour de l'heresie. Comme Servet, medecin espagnol qui vint expres à geneve pour y faire approuver une nouvelle opinion de la Trinité, de laquelle ne se voulant dedire, Calvin l'y fit Brusler : et ce Lucilio Vanini à Tholose, l'an 1619 » (BnF ; ms. fr. 9730, part. II 3-a, p. 40-41 ; autres copies : BnF, ms fr. 24464, f°212 v° ; Wiesbaden, Stadtbibliothek, ms. 77, n°92, p. 91-92). Le *Borboniana*, publié in François Bruys, *Mémoires historiques, critiques et littéraires*, Paris, J.-Th. Hérisant, 1751, t. II, p. 243-326, ne retient qu'une partie de cette notice en supprimant la ligne mentionnant Vanini (XIII, p. 257-258). L'autre recueil de *Borboniana* imprimé (« Remarques sur quelques articles des *Borboniana* », in Jean-Bernard Michault, *Mélanges historiques et philologiques*, Paris, N. Tilliard, 1754, t. I, p. 291-315) ne comporte pas plus d'allusions à Vanini que le premier. Signalons enfin la brève notice consacrée à Vanini et reproduite dans l'annexe 1-d. Comme elle figure également dans le manuscrit de Wiesbaden (n°357, p. 328), il faut considérer qu'elle rapporte une conversation avec Bourbon (Vienne, Ms 7170, p. 163).

²⁵ Cette description s'accorde avec celle du capitoul Nicolas de Saint-Pierre, pour les *Annales* manuscrites de Toulouse : « C'estoit un homme dassez bonne façon, un peu Maigre, le poil chastain, le nez long et courbé, les yeux brillans et aucunement Agars, grand de taille » ; Archives municipales de Toulouse, BB 278, vol. VI, f° 13-14. Ce texte a été publié pour la première fois en 1797 par Carl Friedrich Stäudlin in « Lucilio Vanini », *Breittrage zur Philosophie une Geschichte der Religion*, Lübeck, Friedric Bohn, erster Band, p. 169 et s.

²⁶ La pénurie de papier était telle en 1943 que René Pintard a dû condenser ses notes de fin de volume et multiplier les renvois à la bibliographie et aux manuscrits. De fait, il est quasiment impossible de faire à la fois une lecture suivie du texte et de s'intéresser à ses sources.

²⁷ Citons : Émile Namer, Antonio Corsano, Giorgio Spini, Andrzej Nowicki, Giovanni Papuli...

partie est de dresser l'inventaire de ces différents textes, publiés ici en annexe, en soulignant, outre ce qui a été signalés *supra*, ce qu'ils apportent d'original.

- L'extrait 1-a, attribuable à Naudé, on l'a vu, a été intégralement repris dans le *Naudaana* de 1701 et de 1703.

- L'extrait 1-b, attribuable également à Naudé est inédit. Il ne concerne Vanini que par une mention rapide de l'*Amphitheatrum*, en plaçant ce livre parmi les traités qui se rapportent à l'immortalité de l'âme et dont les autres auteurs – Postel, Cardan, Charron mais aussi, curieusement, Garasse – « tant plus ils en ont douté, tant moins ils en ont crû ».

- L'extrait 1-c, attribuable à Claude Chrétien, signalé par Pintard à propos de Badoer, apporte une information intéressante sur les moqueries de Vanini à l'encontre du Cavalier Marin (Giambattista Marino). Il confirme un passage du *De admirandis*, où Vanini le considère comme « le plus cher de [ses] amis » et comme « le prince des poètes »²⁸.

- L'extrait 1-d, du fait de sa présence dans les *Borboniana* de Wiesbaden, est, on vient de le signaler, attribuable à Bourbon. Il reprend ce que l'on savait des blasphèmes de Vanini allant au supplice. Diverses chroniques les ont largement diffusés dès 1619. Signalons l'expression « martyr de l'athéisme » qui, dans le contexte du temps peut paraître provocante : Bayle, dans les *Pensées diverses sur la comète*, reprendra cette idée, ce qui suscitera la colère de David Durant, son ancien ami du refuge protestant de Hollande, qui s'indignera qu'on puisse traiter un tel « hypocrite » de martyr²⁹.

- C'est la notice 1-e, qui est la plus complète. Cela a été dit, elle rapporte très probablement les propos de Nicolas Bourbon. Si l'on se réfère à l'affirmation que Cramail est encore embastillé, il faut conclure que ce texte a été rédigé avant le 19 janvier 1643, date de la libération du comte, emprisonné par Richelieu depuis 1635. Outre ce qu'on apprend des discussions qu'aurait eues Bourbon avec Vanini en compagnie de Guyet, elle donne une information sur les protecteurs de Vanini dans le Midi toulousain. Les liens de l'Italien avec Adrien de Monluc, comte de Cramail et gouverneur du comté de Foix, ont été révélés par Rosset dès 1619 et plusieurs manuscrits non publiés au XVII^e siècle (une lettre de Richelieu à Louis XIII, une historiette de Tallemant des Réaux...) en apportent confirmation. Le manuscrit de Patin est, en revanche, le seul à mentionner le baron de Montaud (en fait Bernard de Montaut), qui appartenait à une grande famille du Comminges et était gouverneur du Pays de Bigorre. Les fonctions de Cramail et de Montaut, proches par ailleurs du flamboyant Henri II de Montmorency, gouverneur de Languedoc, en faisaient deux des plus puissants seigneurs du sud-ouest du royaume. Le texte apporte également des précisions sur les fonctions exercées par Vanini lorsqu'il était aumônier des Suisses : ses gages confortables de 200 écus, mais encore le lieu de ses prédications. Il n'est pas surprenant que Vanini ait exercé ses talents d'orateur sacré – confirmés à ce jour par des documents se rapportant à des prêches à Venise et à Londres – dans la chapelle des gardes suisses dont Bassompierre était le colonel-général depuis 1614. La mention du Petit Bourbon est, en revanche, du premier intérêt. Avant sa destruction en 1660, c'est un des plus beaux et des plus prestigieux hôtels de Paris. Situé en bordure de la Seine, entre le Louvre et Saint-Germain-L'Auxerrois, il possède une grande salle aux usages très divers (fêtes et ballets de la cour, réunion des États généraux de 1614, célébration du mariage de Louis XIII, représentations théâtrales, notamment de Molière...), ainsi qu'une chapelle. Apprendre que Vanini y ait officié renforce ce que l'on sait sur sa capacité à s'intégrer rapidement dans les réseaux mondains les plus en vue ; ici ceux proches de Marie de Médicis et de Concini (Bassompierre, Cavalier Marin, Brûlard de Sillery, Arthur de Saint-Luc...). De manière plus générale, ce texte nous présente les manœuvres cauteleuses et parfois provocatrices ou imprudentes de ce philosophe, lorsqu'il entreprenait de révéler le fond de sa pensée à des personnes qu'il croyait de confiance. Il n'est pas à exclure que les remarques finales soient de Patin, notamment celles qui se rapportent à ses écrits ainsi qu'aux auteurs qui ont parlé du philosophe ; par exemple la mise en cause de Garasse au sujet de

²⁸ *De admirandis...*, Paris, 1616, p. 264.

²⁹ D. Durand, *La vie et les sentiments...*, *op. cit.*, 1717, p. 220 et s. (2001, p. 130 et s.).

l'impression d'un troisième livre de Vanini, *De vera sapientia*, que Vanini prétend, certes, avoir écrit mais que le Jésuite confond certainement avec de *De sapientia* de Cardan. Il convient cependant de n'accepter qu'avec réserves les fanfaronnades de Vanini qui se serait fait fort de troubler l'État de la France en y prêchant une nouvelle religion. Si l'Italien se montre souvent très irrévérencieux lorsqu'il parle de religion, il demeure prudent, sinon respectueux, quand il évoque les affaires politiques.

*

Le manuscrit 7071 de Vienne, fleuron des « papiers Patin » mais négligé jusqu'aux années 1990 par l'historiographie vaninienne, ne bouleverse pas la connaissance que les spécialistes avaient de la biographie du philosophe. Il apporte cependant un lot d'informations inédites et crédibles sur son séjour à Paris et confirme des données issues d'autres sources. À ce titre, il ne saurait être tenu pour dépourvu d'intérêt.

Plus largement, les passages consacrés à l'Italien s'intègrent parfaitement dans le fascinant kaléidoscope des notes éparses de ce curieux médecin, qui a entretenu un rapport ambigu avec les figures marginales et hétérodoxes de la République des Lettres, en recueillant, pendant des années, les anecdotes qui donnaient tant de piquant à ses entretiens avec Naudé, Bourbon, Chrétien, Grotius et quelques autres.

En dépit de la perte des originaux, du caractère fragmentaire des copies conservées en différents dépôts d'Europe, des complexes problèmes d'identification des interlocuteurs auxquels chaque notice renvoie et de la difficulté à apprécier la fidélité de ces transcriptions de conversations orales, ce corpus offre de précieux documents pour explorer l'univers secret des cénacles de « libertins érudits » du Grand Siècle et connaître leur panthéon philosophique, au sein duquel Vanini occupe une place éminente.

Annexes

1- Österreichische Nationalbibliothek (Vienne), Ms 7071

Nota : les titres de notices (ici en gras et entre crochets) se trouvent en marge du manuscrit.

a - (Naudé) <p. 27> [Jul. Caesar Vanini]

Cet athée Vanini qui fut bruslé à Toulouse l'an 1619. enragé et forcené dans l'Athéisme, estoit de Naples, ou il y a encore une famille des Vanini. Le miserable estoit las de vivre et enragé de mourir, parce qu'il estoit gueux ou au moins pauvre qu'il n'avoit pas tout l'argent qu'il eust bien voulu. Il faisoit le scavant et ne l'estoit point. Tout son livre de arcanis naturæ autrement intitulé Dialogi est tout dérobé de Scaliger in cardanum, de Fracastor, de Cardan et de Pomponace : Et vous assure qu'il est tres vray car ie l'ay moy mesme verifie a Rome tout entier. On dit qu'il escrivit au Pape Paul V. que si on ne luy donnoit un bon benefice et capable de le nourrir et de l'entretenir lestement, qu'il s'en alloit renverser toute la Religion chrestienne en trois iours. Je connois homme d'honneur qui en a veu la lettre ou il y avoit plusieurs autres sottises et mesmes des choses horribles. Il a presché en cette ville en divers endroits en Italien. Il est mort martyr de l'Atheisme.

b - (Naudé) <p. 72> [Du nouveau livre du P. Bagot.]

Le P. Bagot apporte des argumens et des subtilitez philosophiques dans son livre nouveau pour prouver l'immortalité de l'Ame et les autres misteres de la Foy chrestienne. Il n'y fera rien qui vaille et n'en viendra pas à bout. Il fera à la fin comme ont fait presque tous les autres qui ont escrit de cette matiere tant plus ils ont espluché et examiné ces veritez, tant plus ils en ont douté, tant moins ils en ont crû. Tesmoin Cardan apres avoir fait ses 3 livres de vita Christi qui n'ont jamais esté imprimez et desquels il parle au livre de Sapientia : Postel en son livre de orbis terrae concordia ; Charon en ses 3 veritez, Vanini en son Amphitéatre ; Garasse en sa doctrine curieuse et en sa Somme Theologique. Ces misteres se doivent laisser là sans discussion. Croyez les par provision : Nisi credite[r]itis non intelligetis. C'est fine marchandise et trop relevée pour la bassesse de l'esprit humain qui potest capere capiat. Il faut de

l'humilité et de la soumission d'esprit au fait de la Religion, et captivare intellectum in obsequium fidei, si vous voulez estre du nombre des Esleus autrement vous ne croirez jamais rien et ce grand principe nommé la foy ne fera rien sur vous et ne vous menera pas comme il fait le reste du monde nisi demittas ingenium.

c - (Claude Chrestien) <p. 116> [Iul. Caesar Vanini]

Iulius Caesa Vanini napolitain qui estoit un athée parfait qui en fut bruslé à Toulouse l'an 1619 se moquoit du Cavalier Marin qui dès qu'il estoit un peu malade, de peur <p. 117> de mourir et d'estre damné faisoit quelque vœu à la Vierge et disoit devotement son chapellet ; Et louait fort un autre Italien nommé Jac. Badoerius (cujus scripsit carmina Dom Baudius) qui, sentant la mort approcher, a Venise, y mourut, ce disoit Vanini, intrepido, sans rien craindre, ni mort, ni Diable, ny Enfer et c'est ainsi que doit mourir un homme de courage. Voila la creance de la plupart des Italiens qui ne croient qu'à leur profit, et qui tanquam tricas et apinas nihil morantur corum quae dicuntur de vita aeterna .

[Iacob Badoerius]

Ce Badoerius vouloit passer icy pour scavant et cherchoit a y faire fortune mais il n'en pût venir a bout. Il hantoit chez le P. Cotton. Il estoit tout desbauché et sur tout grand sodomite. Il est mort gueux et miserable de la verole dans un quartier de Venise.

d - (Nicolas Bourbon) <p. 163> [Horribles blasphèmes de Vanini]

Vanini qui fut bruslé a Toulouse l'an 1619. estant arrivé au lieu du supplice dit tout haut en Italien : Je suis icy pour un Iuif que vous tenez pour Dieu ; mais j'ay plus de courage que luy car quand il se vit près de la mort il sua de peur et moy ie ne la crains point du tout. On luy arracha la langue et puis il fust bruslé. Voila un martyr de l'Athéisme qui mourut pis qu'une beste brute sans aucun sentiment de Religion. Sed hoc est de patria, car il estoit Italien.

e - (Nicolas Bourbon) <p. 335> [Iules Caesar Vanini]

Iules Caesar Vanini estoit un Napolitain que i'ay vû et a qui j'ay parlé plusieurs fois en cette ville. Il estoit meschant et estourdi. Nous luy avions maintes fois presdit M^r Guyet et moy qu'il seroit bruslé, quand il nous disoit mille sottises qu'il avoit a la teste. M^r De Bassompierre le fit Aumosnier des Suisses a deux cens escus de gages par an. Il disoit la messe, et croy qu'il n'estoit pas prestre. <336> C'estoit un fourbe qui avoit divers mestiers en la teste. Après qu'il eust quitté Paris il fut quelques temps ministre en Guyenne avant que d'aller à Toulouse. Nous avons deux livres du reste de luy, scavoir Dialogi et Amphitheatrum. Le P. Garasse a parlé d'un autre troisieme mais il se trompe : il n'y a jamais eu que ces deux la. C'estoit un meschant fourbe, fripon, Athée, Italien. Il disoit qu'il n'y avoit rien de si aisé que de troubler l'Etat monarchique de France, scavoir de prescher une nouvelle Religion, et qu'il l'eust aisément entrepris, et en fut venu a bout s'il eust eu un compagnon. Il n'estoit pas scavant. Tout ce qu'il y a dans ses livres n'est que curiosité mal fondée ou souplesse, hormis quelque peu de bon qu'il a pris de Fernel, Scaliger, Cardan, Pomponace et quelques autres grands personnages. Le P. Garasse a fort parlé de luy dans sa doctrine curieuse pag. 144. 146. et 147. et dans sa somme Théologique qu'il faut voir. Du Rosset mesme qui estoit un faiseur de Romans, a descrit l'histoire de sa vie dans ses histoires tragiques imprimées à Paris in 8^o l'an 1619. C'estoit un grand homme pasle et maigre grand nez, teste chauve, qui ne parloit que de pieté et de verbe quand il estoit devant quelque inconnu ; mais ailleurs il disoit mille impietez et autres friponneries. Il fut depourveu de sens de quitter Paris ville pleine de libertins pour s'en aller a Toulouse ville toute bigote pour y semer son Atheisme. Il est vray que ce fut a l'invitation de Baron de Montaud et du comte de Cramail, dont l'un est mort, et l'autre aujourd'hui dans la Bastille. Vanini en ses Dialogues pag. 369 parle d'un sien 3^{eme} livre de vera Sapientia qui n'a jamais esté imprimé. Il dedia ses Dialogues à M^r De Bassompierre qui n'en fit pas grand estat. Ce livre fut depuis censuré par la Sorbonne, combien qu'il y eust approba[ti]on de deux de leurs Docteurs. Il fut arrêté prisonnier a Toulouse sur la delation d'un Gentilhomme du pays nommé Francon qu'il avoit voulu séduire, et lui apprendre à ne rien croire en disant que la Religion chrestienne estoit bien faible ; qu'elle n'avoit autre fondement que l'imposture de 12. Pieds-nuds. Comme il vit qu'il fallait aller au supplice, il dit en Italien : Alons a la mort allaigrement et ne voulut jamais regarder le crucifix qu'on luy presenta. Il a maintes fois presché dans le petit Bourbon en Italien, et preschoit quelquefois aux Suisses. Il fut bruslé a Toulouse un samedy 9. Fevrier 1619. après qu'on luy eust arraché la langue.

2 - Bibliothèque interuniversitaire de santé-médecine (Paris), Ms 2007, Correspondance de Guy Patin, (1601-1672), 5^e lettre, à Adam Steuart, docteur en théologie et professeur à Leyde, 26 décembre 1653, f°25

Nota : Le passage entre crochets se trouve dans la marge. Je dois la transcription de cette lettre mal orthographiée et peu lisible à la sagacité d Jean Letrouit.

[...] In tuo libello cujus tale est lemma, *Ignorantia Elenchi Maresiana*, pag. III. leve mendum subesse mnemonicum ubi de Lucilio, Italo, Atheo, et postea de Vanino, quem alium constitui a Lucilio : et in hoc latet erratum ; fuit enim unus et idem homo et atheus, Julius Caesar Vaninus, Luciolus : erat iste nebulo neapolitanus, quem memini me vidisse et alloquutum fuisse Parisiis : qui [spuit ?] apertum atheissimum, quem nunquam voluit ejurare Toloso, abscissa lingua, suspensus, et in ignem coniectus est, insigni ejus Urbis senatusconsulto. Hujus impiissimi itali multa allia non reliquunt quam duo libri qui curiosorum manibus teruntur *Dialogi* ne qui et *Amphitheatrum* : tertium quendam eumque pestilentissimum meditabatur [in quo religionis, imperiorum et regnorum fundamenta destruere nitebatur], qui dumtaxat inchoatus, cum ipso auctore fuit in ignem coniectus, anno 1619. [...]

Guido Patin bea. doctor med. et saluberrimae facultatis Decanus.

De isto Lucio Vanino multa leguntur in libro Gallico cujusdam loyolisti sub titulo *Doctrine curieuse* du P. Garasse.

Traduction :

[...] Dans ton petit livre dont le titre est *Ignorantia elenchi Maresiana*, page 3, une légère faute de mémoire s'est glissée à propos de Lucilio, l'athée italien, et ensuite de Vanini, que tu considères comme différent de Lucilio : c'est là où niche l'erreur. En fait, c'était une seule et même personne et un seul et même athée : Giulio Cesare Vanini, Lucio. C'était un vaurien de Napolitain que je me rappelle avoir vu, avec qui j'ai conversé à Paris et qui [crachait ?] ouvertement le plus parfait athéisme, qu'il ne voulut jamais renier à Toulouse. Il a eu la langue tranchée, a été pendu et jeté au feu par un arrêt remarquable de cette cité. De cet Italien très impie, il ne reste rien d'autre que deux livres qui se sont usés entre les mains de personnes curieuses, les *Dialogues etc.*, et l'*Amphitheatrum*. Il en préparait un troisième [dans lequel il s'efforçait de détruire les fondements de la religion, des empires et des monarchies et] qui était encore plus pestilentiel ; et celui-là a seulement été commencé. Il a été jeté au feu en même temps que son auteur en 1619. [...]

Guy Patin, docteur en médecine, doyen de la Faculté de médecine.

À propos de ce Lucio Vanini, on peut lire beaucoup de choses dans le livre français d'un certain loyoliste, sous le titre *Doctrine Curieuse* du P. Garasse.